



21 rue Béranger
75003 PARIS

INFORMATIONS A DESTINATION DES
Membres du Bureau National
Secrétaires Académiques et Départementaux
Commissaires Paritaires Nationaux

Paris, le 24 mars 2006

JOURNEE D'ACTION DU 28 MARS

Le SNPDEN, s'associant à l'UNSA et l'UNSA Education, soutient les organisations confédérales appelant au retrait du CPE lors de la journée d'action du 28 mars 2006.

Toutefois, dans le contexte particulier des risques encourus, la plupart des personnels de direction seront retenus dans leurs établissements pour assurer la sécurité des biens et des personnes et garantir la continuité du service public, y compris dans le cas où ils auront été amenés, pour des raisons tenant à cette sécurité, à décider de la fermeture de leur établissement.

Dans la situation que nous connaissons actuellement, les secrétaires académiques doivent interpellier les recteurs pour qu'ils apportent aux chefs d'établissement l'aide dont ils ont besoin, et non des injonctions et des conseils parfois totalement irréalistes ; en particulier, il revient aux recteurs d'obtenir des autorités de police que des informations soient transmises en temps réel aux responsables des lycées et des collèges sur les mouvements des groupes hostiles :

- pour leur permettre de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans leurs établissements,
- pour que, si l'appel aux forces de police devient nécessaire, il soit fourni une réponse appropriée,
- pour que le contrôle de l'espace public soit assuré, ainsi que la protection des manifestations régulièrement organisées.

Ce que le secrétaire général a demandé au ministre lors de la rencontre du 22 mars.

Enfin, le SNPDEN souligne que la dégradation rapide de la situation, qu'il avait annoncée comme probable en l'absence de dialogue et de négociation, n'a de solution que dans l'issue positive de cette négociation avec les organisations syndicales.